PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 FEVRIER 2025

En vertu des articles L 2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal sont convoqués au lieu ordinaire de leurs séances pour le mardi 25 février 2025 à 20 h00
Etaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux :
Mrs BERTIN BOUSSU Luc, Maire, CHAPUIS Jacqueline 1ER adjointe, JALABERT Pascal 2ème adjoint, OQUIDAN Isabelle 3ème adjoint SASSOT Agnès, TIKONOFF Nicolas, ANCEY Frédéric
GRANDJACQUES Guillaume donne pouvoir à Luc Bertin Boussu
Absent : SBERNA Gianni
Secrétaire : Jacqueline Chapuis
Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 21 janvier 2025

ORDRE DU JOUR :
DELIBERATION :

Lancement Appel d'Offre travaux de voirie et aire de stationnement 2025

Après avoir validé les prévisions de travaux de voirie 2025 et création d'une aire de stationnement de 6 à 7 places rue de la Côte Chalonnaise, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de lancer un appel d'offre commun concernant ces travaux et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signature et exécution.

Pour rappel, le Conseil Municipal, à la majorité, a déjà pris des délibérations lors de conseils précédents pour demander des subventions par le FAPC du Grand Chalon et par l'Appel à Projet du Département aussi bien pour la voirie que pour l'aire de stationnement de véhicules légers. Un fourreau sera mis en place en vue de l'installation d'une borne électrique.

Questions diverses :

Projet de logements dans l'ancienne école :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'étude de création de deux logements dans l'ancien bâtiment de l'école. La mairie va faire appel à un architecte pour le permis de construire en raison du changement de destination des locaux. Des rendez-vous sont planifiés pour étudier le financement de ces travaux avec le Syndicat Mixte du Chalonnais et le CAUE.
Mr Tikonoff demande s'il est possible d'étudier la possibilité de garder la salle du bas pour les associations. Cette salle servirait pour les réunions. Après réflexion, les réunions sont peu nombreuses et la salle serait inoccupée la plupart du temps.

SMECSO : Comité Syndical du 18 février 2025

Monsieur le Maire donne des Informations suivants :
Jusqu'à ce jour, le SMESCO a la compétence eau et assainissement sur une certain nombre de communes du sud Côte Chalonnaise.
Dans le même temps, le Grand Chalon a pris la compétence Eau Assainissement au 1er Janvier 2012 sur toutes communes du Grand Chalon.
D'où un doublon qui existe sur certaines communes situées en même temps dans le périmètre du SMESCO et le périmètre du Grand Chalon.
Des négociations sont en cours pour supprimer ces doublons en sortant les communes du Grand Chalon du périmètre du SMESCO. Cela permettrait un traitement identique de toutes les communes du Grand Chalon.

SYDESL :

Monsieur le Maire informe le conseil que le Sydesl va installer trois éclairages publiques supplémentaires : 2 vers le 82 rue de la Côte Chalonnaise et 1 vers le 1 montée Niepce.

Terrain multisports :

L'entreprise AJ3M a procédé à la remise aux normes du parc de jeux pour enfants. Dans ce cadre, il a été nécessaire de remplacer et installer une nouvelle balançoire à 2 places, équipée d'une balancelle sur le terrain de loisirs. L'entretien de tous les jeux a été réalisé en même temps, ainsi que les paniers et filets du terrain de sport.
Le relais petite enfance de Givry viendra sur le terrain multisports le 27 juin.

Marathon de la Côte Chalonnaise :
Une réunion sécurité a lieu à la Sous-préfecture le 11 mars à 14h30. Monsieur le Maire se rendra à cette réunion.

Balade A2C
Pascal Jalabert propose le mardi 22 juillet pour faire la balade annuelle A2C sur la commune. Cette date est retenue.

Diverses dates :
Le troc plantes aura lieu le 12 avril 2025.
Le repas communal sera le 13 juillet 2025.
Octobre rose se déroulera le 18 octobre 2025.

Dates préparation budget 2025 :
Vendredi 14 mars 2025 de 9h00 à 11h00- mardi 18 mars 2025 9h00 à 11h00 – jeudi 20 mars 2025 de 9h00 à 11h00

Prochaine réunion de conseil : mardi 1er avril 2025 à 20h00.